

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un nouvel éclairage est installé dans le centre-ville

La rue de Nidau et les rues adjacentes vont être équipées d'un nouvel éclairage public. Les luminaires suspendus à des câbles, présentés l'année dernière par ESB, seront installés progressivement à partir de la semaine du 17 mars et les lampadaires en mauvais état seront retirés au fur et à mesure.

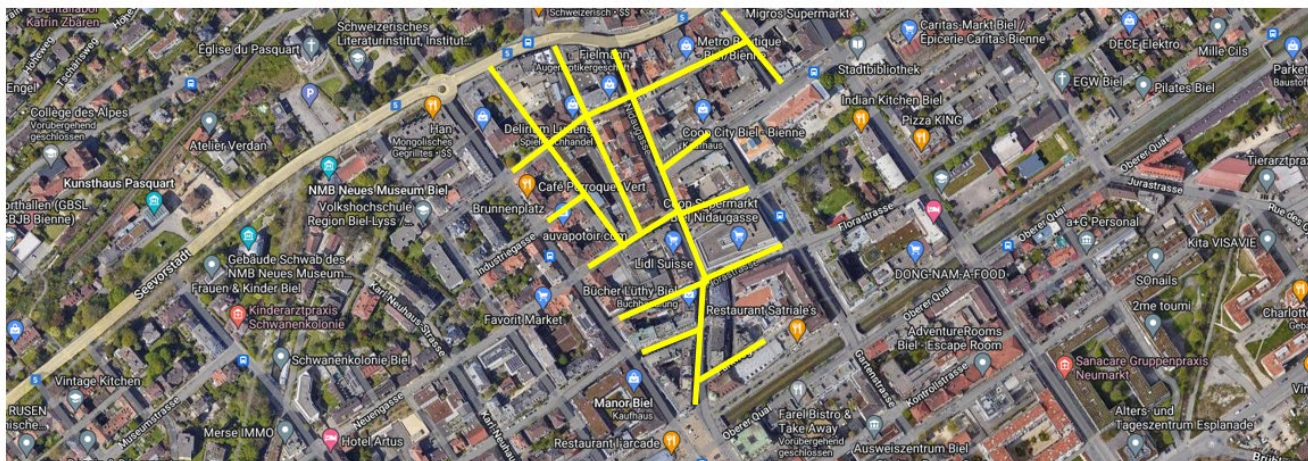
Les lampadaires actuels sont fortement endommagés et doivent être remplacés. Le projet prévoit des luminaires suspendus à des câbles dont le design rappelle celui des horloges à cadran. Les nouvelles lampes seront fixées à des câbles à une hauteur de 6 m sur les façades. Une nacelle élévatrice sera donc utilisée pour le montage. Les mesures de sécurité nécessaires seront prises afin de ne pas mettre en danger les passants. Cependant, des restrictions de passage et des émissions sonores sont inévitables. Les travaux de montage des 19 luminaires dans la rue de Nidau dureront environ un mois. Pendant cette période, des restrictions sont à prévoir du lundi au vendredi entre 8h00 et 17h00. ESB demande à la population de faire preuve de compréhension pour les désagréments qui en résulteront et la remercie de sa patience.

Dans une deuxième phase, probablement à partir du début de l'été 2025, l'éclairage public sera remplacé dans les rues adjacentes.

ESB prévoit de renouveler un total de 86 points lumineux dans les rues suivantes:

- Rue du Collège
- Rue du Général-Dufour
- Rue du Fer
- Rue de Flore
- Rue du Marché
- Rue Adam-Friedrich-Molz
- Rue Neuve
- Rue de Nidau
- Chemin du Parc
- Rue Ernst-Schüler
- Rue Jean-Sessler
- Rue de l'Union

Les rues concernées sont indiquées sur le plan ci-dessous:



Conformément au concept d'éclairage du centre-ville, le remplacement des luminaires s'accompagne d'une optimisation technique et énergétique qui réduit également la pollution lumineuse.

La lampe témoin a été présentée l'année dernière. Les groupes d'intérêt ont pu également l'examiner pendant la phase de demande de permis de construire dans la rue de Nidau. Le luminaire, qui diffuse une lumière homogène, a été jugé satisfaisant.

Publié le 10 mars 2025